

**Conseil d'administration
Séance du 09 décembre 2024**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 83/2024	QUESTIONS FINANCIERES Admission en non-valeur
------------------------------------	--

Vu les articles L712-1 à L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'article R719-89 du code de l'éducation,
Vu la délibération du conseil d'administration en date du 31 mai 2021,
Vu la délibération du conseil d'administration en date du 13 décembre 2021,
Vu la demande d'admission en non-valeur présentée par l'agent comptable,

Le conseil d'administration décide l'admission en non-valeur des créances suivantes :

Nom	Nature de la créance	Référence - date	Montant
AGEFOS PME Auvergne- Rhône Alpes (Client 4497)	DOSSIER : 18-419537 Master Management de projet du 11/09/2018 au 31/08/2019	210060223 du 09/12/2019	457,50 €
	DOSSIER : 19-679722 Master 1 Management de projet 09/10/2017 au 10/09/2018	210060834 du 11/12/2019	2 900,55 €
	DOSSIER : 18 - 433662 Master 2 Droit et Entreprises du 10/09/2018 au 06/09/2019	210060400 du 12/12/2019	3 164,86 €
	DOSSIER : 19 - 643771 Master 2 Droit et Entreprises du 10/09/2018 au 06/09/2019	210060406 du 12/12/2019	2 997,03 €
	DOSSIER : 19-744868 Licence générale Info Com du 08/10/2018 au 10/07/2019	210060344 du 13/12/2019	2 676,92 €
Sous-total client 4497 - AGEFOS			12 196,86 €

Motif : Les accords de financement délivrés par l'AGEFOS ont été repris par l'OPCO EP suite à la mise en œuvre de la réforme des OPCO. Les conditions générales de l'AGEFOS précisent que les pièces justificatives doivent être transmises dans un délai de 6 mois après chaque date d'échéance prévue, à défaut, le solde de l'engagement financier correspondant est automatiquement annulé.

Après relance auprès des deux organismes, les dossiers ont été clôturés définitivement sans réouverture possible compte tenu des délais de fin de formation dépassés. La structure AGEFOS n'a plus d'existence juridique à ce jour.

Nom	Nature de la créance	Référence - date	Montant
LA TABLE DE FLORENCE (Client 8965)	LICENCE PRO CODEP HR pour ESCOFFIER CLEA du	210059660 du 07/11/2019	5 850,00 €
Motif : Cet établissement a été fermé le 31/07/2020 suite à la vente de l'établissement. Le recouvrement n'a pas pu être poursuivi du fait de la cession de l'établissement.			
TOTAL			18 046,86 €

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 32
Quorum en présence : 18
Présents et représentés : 27
Dont :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

A Saint-Etienne le 10 décembre 2024
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,



Florent PIGEON